



PRESTATIONS ET HONORIAIRES VENTES :

TERRAINS - APPARTEMENTS - IMMEUBLES

0 à 50 000 € = 10 %

A partir de 50 001 € à 150 000 € : 6 %

Et en dehors du secteur du centre ville

A partir de 150 001 € et au-delà : 5 %

LOCAUX COMMERCIAUX - FONDS DE COMMERCE 10%